

## LE CADIEN, UN FRANÇAIS ORDINAIRE? QUELQUES REMARQUES PHONOLOGIQUES

Chantal Lyche

*Université d'Oslo*

**Abstract:** Le cadien, variété de français parlé en Louisiane partage avec le français familier un ensemble de caractéristiques à tous les niveaux de la grammaire, mais seuls nous intéresseront ici, quelques aspects phonologiques. Après avoir envisagé certaines propriétés du français ordinaire, nous verrons comment ces mêmes propriétés, dont le dénominateur commun est une préférence marquée pour la syllabe canonique CV, se retrouvent en cadien. Nous verrons aussi que le cadien est plus innovateur que le français ordinaire et que la Théorie de l'Optimalité nous permet de rendre compte des différences observées non seulement entre le cadien et le français ordinaire, mais aussi à l'intérieur de chaque variété de langue.

Phonologie, cadien, français ordinaire, syllabe canonique, contrainte flottante.

### 1. INTRODUCTION

Le cadien,<sup>1</sup> variété de français encore très vivante en Louisiane, est une langue orale, non standardisée qui à première vue, partage un ensemble de caractéristiques avec ce que Gadet

---

<sup>1</sup> Les données sur lesquelles se base cette étude proviennent de trois sources différentes et représentent une

(1989) qualifie de *français ordinaire*. Les similitudes s'étendent aussi bien aux domaines syntaxique, morphologique et phonologique, mais seuls seront envisagés ici quelques éléments phonologiques qui sont soumis, aussi bien en cadien qu'en français ordinaire, à une variation considérable. Il ne saurait être question de prétendre que les phénomènes décrits ici sont l'apanage de ces deux variétés de français exclusivement. Ils se retrouvent dans toutes les variétés de français, mais il resterait à déterminer le degré de ces assimilations, simplifications. L'intérêt d'opposer le cadien au français ordinaire réside dans l'absence d'écrit pour le cadien, langue orale à l'état pur, alors que le français ordinaire correspond à la variante commune de la langue standard qui possède une longue tradition d'écriture, ce qui pourrait influencer l'oral.

Après un bref aperçu de ce qui fait l'originalité du français ordinaire, je montrerai que l'on retrouve en cadien certaines de ces particularités, dont le dénominateur commun est la forte tendance à favoriser une syllabe moins marquée. Le cadien est cependant plus systématique que le français ordinaire dans sa préférence pour la syllabe canonique CV. Cette étude adopte le cadre théorique de la Théorie de l'Optimalité (OT), qui allie la notion de contrainte à celle de bonne formation (Prince et Smolensky, 1993; Archangeli et Langendoen 1997; Laks et al., 1997; Roca, 1997), et qui est particulièrement bien adaptée à une entreprise comparativc. Les grands principes qui sous-tendent OT seront succinctement exposés et nous verrons que cette théorie permet une explication simple de la différence entre les deux variétés de français. Cette différence sera attribuée à une hiérarchie opposée des contraintes syllabiques en cause. OT, un modèle “où les expressions phonologiques de surface ne sont donc jamais des absous, [mais sont] des compromis pour lesquels processus et contraintes contradictoires s'équilibrent dynamiquement” (Laks, 1997: 11), nous donnera aussi les outils nécessaires pour rendre compte de la variation observée à l'intérieur même du cadien et du français ordinaire. Le

---

vingtaine d'heures d'écoute:

- Le corpus du Centre d'Études françaises et francophones de Louisiana State University, Baton Rouge. Je remercie le Centre de m'avoir gracieusement donné accès à ces bandes.
- Enregistrements effectués par F. Girard et moi-même dans la région de Eunice et Lafayette.
- Les enregistrements du programme radiophonique 'Cajun radio storytellers'. Ces enregistrements sont commercialisés par Côte Blanche Production, Cut Off, La.

J'adopte ici la graphie *cadien* plutôt que *cadjin* ou même *cajun* car c'est celle utilisée par les linguistes louisianais. Le cadien est encore parlé par 200 000 personnes environ même s'il est en perte de vitesse malgré les efforts faits dans le domaine de l'éducation (Girard et Lyche 1996a,b)

facteur déterminant reste l'ordre des contraintes, mais la présence de contraintes flottantes permet un assouplissement de cet ordre.

## 2. FRANÇAIS ORDINAIRE: QUELQUES TRAITS PHONOLOGIQUES

Le français ordinaire (FO) (Valdman, 1982; Gadet, 1989), est la langue de tous les jours, autrement dit, un français familier, un français où la variation est omniprésente. C'est un français oral, mais pas exclusivement puisque certains auteurs en font grand usage. Gadet (1989: 3) le définit comme "le français familier, celui dont chacun est porteur dans son fonctionnement quotidien, dans le minimum de surveillance sociale: la langue de tous les jours." Il partage avec le *français populaire* (FP) diverses caractéristiques, (Gadet, 1992), mais il se distingue cependant de ce dernier qui pousse encore plus loin les simplifications.

Comparé au *français standard* (FS), le français ordinaire subit de nombreux procédés d'affaiblissement, généralement liés à l'oralité, c.-à-d. lénitition, chute, assimilation de segments. Ces phénomènes sont observés essentiellement dans des positions inaccentuées ou dans la coda d'une syllabe et, comme le fait remarquer Kiparsky (1988: 377), ils facilitent la prononciation mais rendent la compréhension plus difficile. Quelques cas d'assimilation sont illustrés en (1).

(1) *Assimilation*

a. maintenant

FO [mɛnnã]- [mɛnã] FS [mɛtnã]

b. je pense

FO [ʃpãs] FS [ʒəpãs]- [ʒpãs]

c. surtout, attention

FO [surtu]-[atõsjõ] FS [syrtu]-[atãsjõ]

La chute de segments se produit aussi fréquemment en FO, et de façon très prévisible, les groupes consonantiques intersyllabiques ou en finale de mot sont simplifiés, comme en (2).

- 2) *Simplification consonantique*
- a. expliquer  
FO [esplike] FS [eksplike]
  - b. il parle  
FO [iparl] FS [[ilparl]/ [iparl]]
  - c. infecte  
FO [ɛfɛk] FS [ɛfɛkt]
  - d. quatre  
FO [kat] FS [katr]

En (2), la consonne qui n'est pas réalisée est toujours la consonne d'une coda mais tous les groupes consonantiques intervocaliques ne subissent pas le même sort. Le groupe *ex* est systématiquement simplifié<sup>2</sup> ([es]) alors qu'une suite liquide -obstruante ne le sera pas (*partir*). La chute d'une consonne à la finale d'un mot peut aussi être envisagée comme un cas d'assimilation totale où la consonne la plus forte absorbe la faible, la hiérarchie étant donnée par l'échelle de sonorité. Par contre, à l'initiale de mot, position typiquement forte, la situation est stable.

- (3) pleuvoir  
FO [plœvwa:r] FS [plœvwa:r]
- froid  
FO [frwa] FS [frwa]

Schwa, voyelle faible par excellence, est rarement réalisé en FO. Dans ce domaine, le FO se distingue du FS non pas dans les contextes de réalisation du segment, mais par une plus grande absence de schwas en FO. Gadet (1989) remarque cependant une distinction d'usage entre le FS et le FO. Dans une suite de schwas, les schwas impairs tombent en FO, alors qu'en FS, ce sont généralement les schwas pairs. Comme l'illustre la syllabation donnée en (4), cette

<sup>2</sup> De nombreux exemples de ce type de simplification se trouvent dans Queneau, par exemple *Zazie dans le métro*.

distinction va dans le sens d'une préférence pour les attaques complexes, préférence qui est aussi très nette en cadien.

- (4)      FO    J' le r'vois                    FS    Je l' revois

Le FO, et plus encore le FP, insère facilement des schwas pour alléger certains groupes consonantiques.

- (5)      FO-FP           lorsque                [lɔrsəkə]  
                                  exprès                [ɛksəprɛ]

De ce très bref aperçu une tendance se dégage. On retrouve en (1), (2), (5) des simplifications qui concourent à réduire le nombre des consonnes de la coda. Pour parler en termes de OT, on constate une convergence du non-marqué (McCarthy et Prince, 1994). CV est sans aucun doute la syllabe optimale, mais de nombreuses langues autorisent des syllabes fermées. L'effet des simplifications en (1a), (2), (5) est soit de créer des syllabes ouvertes, soit de supprimer une consonne de coda. Le FO élimine donc des marques et poursuit ainsi une tradition qui remonte à l'ancien français. La réduction du pronom personnel illustrée dans (2b) est déjà notée au seizième siècle (Ewert, 1966) et Palsgrave (cité dans Thurot, 1883: 314) signale qu'une coda simple ou complexe est muette à l'intérieur d'un mot.

### 3. CARACTÉRISTIQUES DU CADIEN

#### 3.1 *Les groupes consonantiques*

L'un des traits les plus saillants du cadien est la simplification consonantique. Tous les groupes semblent affectés par cette tendance. À l'intérieur d'un mot entre deux syllabes, la coda de la première syllabe peut être éliminée comme en (6).

- (6)      docteur            [dɔ:tœr]  
            accepter            [asɛtɛ]  
            obstiner            [ɔ:stine]  
            partir                [pa:tir]

La coda finale d'un mot est faible surtout s'il s'agit d'une liquide comme en (7a), et un groupe consonantique final est régulièrement simplifié (7b). Même si le premier segment du groupe se maintient généralement, jusqu'à deux consonnes peuvent être éliminées.

(7)a.	sur	[sy]
	hiver	[ive:]
	Texas	[teksə]
	avec	[ave]

b.	piastre	[pjəs]
	miracle	[mɪrək]
	jongle	[ʒɒgl]
	reste	[rɛs]

Certaines formes sont lexicalisées. C'est le cas de *nous aut'*, *vous aut'* où la liquide n'est jamais prononcée. Seuls les vrais groupes consonantiques finals sont sujets à la réduction. Tous les groupes de (7b) sont extrasyllabiques (Dell, 1995) devenant l'attaque de la syllabe suivante lors d'une dérivation, et en cadien, le groupe *sC*, qui se comporte comme un groupe obstruante+liquide, est indissociable. Dans le cas où les consonnes finales ne forment pas de groupe, il s'agit alors d'une suite liquide- obstruante et c'est la liquide qui tombe plutôt que le segment extrasyllabique. Ce phénomène confirme la faiblesse de la coda dans une analyse où la liquide est soit extrasyllabique, soit appartient déjà à l'attaque suivante d'une syllabe au noyau vide.

(8)	ils parlent	[ipə:1]	[i-pə:-1]
	toutes sortes	[tutso:t]	[tu-t -sɔ- t ]

En (8), la syllabation exclut toute coda, une consonne finale de mot devenant systématiquement l'attaque d'une syllabe virtuelle. Dans la simplification consonantique, la faiblesse de /r/ domine. La chute de la liquide est tout à fait en accord avec l'hypothèse de Kiparsky (1988) mentionnée ci-dessus, puisque /r/ est la consonne la plus sonore et de ce fait la plus faible. La chute de la liquide dans le groupe obstruante+liquide en attaque de syllabe confirme cette faiblesse.

- (9)a      je crois pas      [ʒkwapa]  
             une grosse butte      [yngosbyt]  
 b.      i a plus      [japy]

Les exemples semblables à (9a) sont assez rares, mais ils sont plus fréquents qu'en FO où le groupe obstruante+ liquide est stable dans cette position. (9b) est commun aux deux variétés, mais la liquide /l/ tombe uniquement dans la locution négative *plus* . \**Donne encore p'us de pain* ou \**i' va p'euvvoir* sont exclus aussi bien en FO qu'en cadien.

### 3. 2 Schwa

Je présuppose ici que schwa est un noyau vide qui n'est interprété que lorsque la structure prosodique ou rythmique l'exige (Montreuil, 1994). Je distinguerai ici entre deux types de schwas illustrés en (10): les schwa lexicaux (10a), qui regroupent les schwas finals de mot ou internes, et les schwas rythmiques, c.-à-d. les schwas de syllabe initiale (10b) et les schwas de monosyllabe ou de préfixe (10c).

- (10)a.      i' pense      [ipãs]  
             l'homme là      [lõmãa]  
             licherie      [lifri]  
             lendemain      [lãdmãɛ]  
  
 b.      venir      [võnir]-[vnir]-['vinir]-  
             chemise      [sõmiz]-[smiz]-['simiz]  
  
 c.      je dansais      [ʒədãsɛ]-[ʒdãsɛ]  
             i' me guettait      [imãgɛtɛ]-[imgɛtɛ]  
             revenir      [rəvõnir]-[rvõnir]

Dans (10a) les schwas ne sont jamais prononcés lorsqu'ils sont précédés d'une seule consonne (V-C\_) et leur comportement ne se distingue en rien du FO ni même du FS. (10b) et (10c) sont des exemples de schwas rythmiques, c.-à-d. que leur présence dépend de facteurs rythmiques à l'intérieur d'un domaine plus large que le seul mot lexical.

En cadien, à l'inverse du français, le comportement des schwas rythmiques n'est pas homogène, il varie selon qu'il s'agit d'un monosyllabe ou d'un polysyllabe (Lyche, 1995). (10b) montre que sous accent fort un schwa n'est pas réalisé comme une voyelle arrondie, ce qui est le cas en FS ou FO, mais comme [i]. Dans (10c) le schwa est une véritable voyelle faible qui, lorsqu'elle apparaît, ne peut avoir qu'un seul timbre. Le cadien se distingue aussi du FO par le nombre de schwas absents dans une suite, comme en (11).

(11)	ça devenait bien utile	[sadvnəbjɛytɪl]
	qu'est venu le rejoindre	[kɛvnylrʒwɛd]
	fallait je secoue la coupeuse	[faleʒskulakupœz]
	qu'est venu le tenir	[kɛvnyltnir]
	pour te tenir contre	[purtnirköt]
	la ferme de Fernand	[lafermdfernã]

Le cadien autorise des groupes consonantiques complexes et de ce fait, un schwa n'est pas toujours présent après deux consonnes comme c'est le cas en FO (*mercredi, avec le pain*). Pour bien comprendre les forces en jeu en (11), il est nécessaire de tenir compte de l'accentuation en cadien.

On observe en cadien une accentuation du type français standard où la dernière syllabe d'une phrase phonologique est accentuée, mais aussi une accentuation sur la première syllabe des mots (Conwell, 1961; Conwell et Juillard, 1963). Dans ce dernier cas, l'accent se rapproche d'un accent d'insistance. La présence d'un accent lexical fait que le domaine accentuel est le mot phonologique et non plus la phrase phonologique. *Avoir du bon temps* est une expression bien cadienne, et l'adjectif tout comme le substantif, sont accentués. Deux systèmes d'accentuation se juxtaposent ainsi, un accent de phrase et un accent de mot. Une syllabe fortement accentuée autorise aussi des attaques lourdes, attaques que l'on n'observe pas en FO.

(12)	FO	cadien
pas de miracle	[pad-mi-rak]	[pa-dmi-rak]
maintenant	[mɛt-nã]	[mɛ-tnã]

Si le français favorise les syllabes ouvertes, la chute de schwa contre la tendance à l'ouverture (Pulgram, 1961) alors qu'en cadien la chute de schwa n'a pas le même effet puisque la

resyllabation élimine les codas en maximalisant les attaques. (11) est repris en (13) qui donne la division syllabique.

(13)	ça devenait bien utile	[sa-dvnɛ-bjɛ-y-til]
	qu'est venu le rejoindre	[kɛ-vny-lrʒwɛd]
	fallait je secoue la coupeuse	[fa-lɛ-ʒsku-la-ku-pœz]
	qu'est venu le tenir	[kɛ-vny-ltnir]
	pour te tenir contre.	[pur-tnir-kõt]
	la ferme de Fernand	[la-fèrm-dfèr-nã]

## 4. VERS LA SYLLABE CANONIQUE

### 4.1 OT comme modèle

OT, “tout en restant configurationnelle, n'est plus totalement représentationnelle [...]. Ce ne sont plus les représentations qui motivent l'application de principes ou paramètres mais au contraire les principes, paramètres et contraintes qui motivent les représentations.” (Laks, 1997: 10). La Grammaire Universelle comprend un ensemble de contraintes qui explicitent les propriétés universelles des langues et qui sont toutes susceptibles d'être violées. Ces contraintes sont soumises à un ordre fixe, spécifique pour une langue particulière. La grammaire d'une langue particulière sera alors l'ordre des contraintes spécifié pour cette langue. La variation observable entre les langues est attribuée à une hiérarchie divergente des contraintes dans les différentes langues. Dans le modèle, la relation entre les entrées et les sorties s'effectue à l'aide de deux fonctions, GEN et EVAL. La fonction GEN (génération), engendre à partir d'une forme sous-jacente toutes les formes de sortie possibles et la fonction EVAL (évaluation) sélectionne le candidat optimal. Le candidat retenu est celui qui satisfait au maximum la hiérarchie des contraintes établie pour la langue donnée, c.-à-d. qu'une contrainte située à un niveau inférieur de la hiérarchie peut être violée afin qu'une contrainte d'un niveau supérieur soit respectée. OT est particulièrement bien adaptée à analyser la variation observée inter- ou intra-langue puisque les contraintes, du fait même qu'elles sont par définition violables, ne sont pas catégoriques. Afin de pouvoir rendre compte de la variation observée à l'intérieur d'une même langue et souvent chez le même locuteur, il a été proposé que les contraintes ne soient pas toujours soumises à un rang fixe (Anttila, 1997; Anttila et Cho, 1997) ou que certaines soient flottantes (Reynolds, 1994). Nous verrons que

cette suggestion donne des résultats satisfaisants pour les variations observées à l'intérieur du français ordinaire et du cadien.

La syllabe reçoit une place centrale dans OT qui suppose que les mots sont formés de syllabes et que la tâche du linguiste est de caractériser les syllabes possibles. A partir d'un ensemble d'observations faites sur toutes les langues, on peut dégager les tendances suivantes (Archangeli et Langendoen, 1997: 7) qui permettent de spécifier la syllabe canonique: une syllabe commence par une consonne, elle possède un noyau, mais pas de coda. Aucun des éléments qui la compose n'est complexe. Le symbole '\*' indique comme en syntaxe l'inacceptabilité et \*CODA, par exemple, est une abbréviation pour "une coda est inacceptable". Les contraintes qui définissent la syllabe canonique sont données en (14) et (2), (6), (7), (8) et (9) témoignent qu'elle sont à l'œuvre en FO et en cadien.

(14) \*CODA

Les syllabes ne devraient pas avoir de coda.

\*COMPLEXE

A tout noeud syllabique ne peut être associé qu'un seul élément.

ATTAQUE

Toute syllabe doit comprendre une attaque.

Le cadien et le FO favorisent la syllabe canonique CV et pour ce faire active les contraintes fondamentales de (14). C'est bien l'interaction de ces trois contraintes qui garantit que la syllabe canonique universelle est CV, car CV est la seule syllabe qui les satisfasse toutes les trois: CVC viole \*CODA, V viole ATTAQUE, CCV viole \*COMPLEXE, etc. \*COMPLEXE regroupe en fait trois contraintes interdisant aussi bien les groupes consonantiques complexes, qu'il s'agisse des attaques ou des codas, que les noyaux complexes. Ces contraintes spécifiques sont cependant souvent affaiblies de façon à autoriser les groupes consonantiques à l'initiale et à la finale des mots. Ceci est d'ailleurs nécessaire si l'on désire maintenir les contraintes d'alignement sur lesquelles nous reviendront en 4.3.

#### 4.2 Une hiérarchie opposée de deux contraintes en cadien et en FO

Si le cadien et le FO manifestent une nette préférence pour la syllabe canonique, ils ne le font pas avec la même vigueur. C'est la forme forte de la contrainte \*CODA qui prévaut en cadien. Le cadien pousse plus loin les tendances à l'oeuvre en FO en donnant la priorité à cette contrainte. La violation de \*CODA est cruciale en cadien comme en témoignent tous les exemples de syllabation données en (13) où un schwa n'est pas réalisé. Nous avons vu que selon OT, les langues partagent les mêmes contraintes mais leur imposent un ordre différent, et de ce fait, toute contrainte peut être violée s'il s'agit d'en respecter une autre, plus proéminente. Le FO et le cadien favorisent tous deux les syllabes ouvertes et placent la contrainte \*CODA très haut dans leur hiérarchie. La différence entre le FO et le cadien trouve sa source dans un ordre opposé des contraintes \*CODA et \*COMPLEXE. Dans les tableaux ci-dessous, \*CODA a un rang inférieur à \*COMPLEXE en FO, alors que c'est l'inverse en cadien. Dans les tableaux une violation rédhibitoire est indiquée par la marque '!', et le candidat marqué '√' est le candidat optimal, celui qui viole minimalement les contraintes.

(15) Tableau illustratif du cadien

lendemain	*CODA	*COMPLEXE
a) lend-main	* !	
b) len-dmain √		*

La forme (14a) est exclue car la violation de \*CODA, dont le rang est plus élevé que \*COMPLEXE est rédhibitoire. C'est aussi le rang de \*CODA dans la hiérarchies des contraintes qui permet d'expliquer pourquoi les codas sont éliminées en (6) et (7a).

(16) Tableau illustratif du FO

lendemain	*COMPLEXE	*CODA
a) lend-main √		*
b) len-dmain	* !	

En FO, (16b) est rejetée puisqu'elle viole la contrainte dominante. La syllabation de (4) montre cependant que le FO autorise les attaques complexes. Cela se produit lors d'une

resyllabation, ce qui va dans le sens du cadien. Si l'on compare (3) aux formes optimales de (15) et (16) une certaine progression se dégage: la contrainte \*COMPLEXE est crucialement violée en FS, elle peut être violée en FO, et elle l'est minimalement en cadien.

Le cadien et le FO sont tous deux des langues typiquement orales et l'une de leurs caractéristiques fondamentales est la variation à l'intérieur même de chaque système. Nous venons de voir que OT permet de rendre compte des différences que l'on observe entre ces deux variétés de français et l'on est en droit de s'interroger sur l'aptitude de la théorie à rendre aussi compte des variations multiples constatées à l'intérieur de chaque variété. Nous avons montré en (2), (6) et (7) que le FO et encore plus le cadien supprimaient les coda complexes, mais il ne fait aucun doute que ces remarques ne sont pas absolues et qu'au mieux on peut parler de tendance puisque la variation est omniprésente. Les simplifications consonantiques du FO données en (2) et rappelées ici, nous serviront d'exemple.

(2) *Simplification consonantique*

a. expliquer

FO	[esplike]	FS	[eksplike]
----	-----------	----	------------

b. il parle

FO	[iparl]	FS	[[ilparl]/ [iparl]]
----	---------	----	---------------------

c. infecte

FO	[ɛfɛk]	FS	[ɛfɛkt]
----	--------	----	---------

d. quatre

FO	[kat]	FS	[katr]
----	-------	----	--------

Les formes indiquées comme FO sont majoritaires en FO, mais les formes qualifiées de FS ne sont pas exclues en FO et vice versa. Certaines réalisations sont plus fréquentes que d'autres mais toutes sont possibles et la théorie doit pouvoir expliquer cette variation.

#### 4.3 Des contraintes flottantes

Mc Carthy et Prince (1994) proposent qu'une contrainte minimalement violée dans un ensemble de formes d'une langue particulière peut néanmoins être active en ce sens que, dans

un domaine déterminé, la violation de cette contrainte peut être rédhibitoire. Dans ce domaine émerge alors la structure non-marquée par rapport à cette contrainte. L'émergence du non-marqué apparaît clairement dans les cas de réduplication où, comme en nootka, les cudas sont autorisées à l'exclusion des rédupliquants. La contrainte \*CODA devient donc visible dans les processus de réduplication. En d'autres termes, une hiérarchisation adéquate des contraintes permet de rendre compte de ce qui peut, à première vue, sembler une contradiction dans la langue.

Tous les cas de variations observés dans une langue ne sont cependant pas attribuables à l'émergence du non-marqué mais exigent à l'intérieur d'une même variété de langue une hiérarchie opposée des contraintes. En d'autres termes, l'ordre des contraintes n'est que partiellement fixe à l'intérieur d'une grammaire particulière. Plusieurs modèles ont été proposés (Anttila, 1997; Anttila et Cho 1997; Reynolds, 1994; Nagy et Reynolds, 1996; Inkelas, Orgun et Zoll, *inter alias*) pour étendre le pouvoir de la théorie dans cette direction, tout en essayant de ne pas postuler que tout locuteur dispose d'un ensemble infini de grammaires possibles, ce qui serait le cas si la hiérarchie des contraintes pouvait varier à tout moment. Reynolds (1994) par exemple, introduit la notion de contraintes flottantes. Seules certaines contraintes peuvent se déplacer dans la hiérarchie alors que le classement de la grande majorité des contraintes est fixe pour une langue donnée. Pour indiquer la direction du changement, on a recours à une flèche placée à côté de la contrainte flottante. Une flèche qui pointe vers la droite indique que la contrainte perd de l'importance et tend à descendre dans l'échelle des contraintes. Une flèche qui pointe vers la gauche indique le contraire, c.-à-d. que la contrainte devient avec le temps de plus en plus proéminente. Reynolds illustre sa théorie à l'aide du faetar, dialecte franco-provençal parlé en Italie.

En faetar, on observe un ensemble de troncations qui peuvent aller de la chute d'un schwa ou d'une consonne finale jusqu'à la disparition de deux syllabes finales si celles-ci ont un schwa pour noyau. Ces troncations ne sont attribuables ni à un contexte phonologique précis, ni à un contexte pragmatique bien défini. Nagy et Reynolds (1996) proposent deux contraintes flottantes, alignement du MOT PROSodique (ALIGN-MOT PROS) et \*SCHWA. Dans leur description, ALIGN-MOT PROS exige que la borne droite du MOT PROSodique corresponde à la borne droite d'une syllabe accentuée. La contrainte \*SCHWA (ou SANS-SCHWA), de son côté, donne la préférence aux noyaux syllabiques non analysés lorsqu'ils sont inaccentués et \*ATTAQUE-COMPLEXE interdit les groupes consonantiques à l'initiale de syllabe. Leur modèle est repris en (17) (Nagy et Reynolds, 1996: 283).

(17)

ALIGN-MOT PROS

\*ATTaque-COMPLEXE&gt;&gt;

\*SCHWA

\*CODA&gt;&gt;ANALYSE&gt;&gt;ATTaque&gt;&gt;NOYAU-HARMONIE

ALIGN-MOT PROS peut précéder ou suivre \*CODA, ANALYSE (qui interdit la troncation), ATTAQUE, \*SCHWA et NOYAU-HARMONIE, alors que \*SCHWA a un rang variable exclusivement par rapport à NOYAU-HARMONIE. Cette dernière contrainte donne la préférence aux noyaux vocaliques sur les noyaux consonantiques. Ce schéma engendre 12 classements possibles, c.-à-d. 12 candidats optimaux, différents classements produisant la même forme. Comme nous constatons en FO et en cadien une situation similaire quoique bien moins complexe dans la mesure où seule une syllabe finale peut être tronquée, (17) est repris en (18) avec de légères modifications et le modèle est illustré de façon simplifiée en (19), (20) et (21).

(18)

ALIGN-MOT PROS

&lt;= \*CODA

REmplir &gt;&gt;NOYAU-HARMONIE&gt;&gt; ANALYSE

Selon (18), ALIGN-MOT PROS peut se placer librement dans la hiérarchie, alors que \*CODA flotte uniquement par rapport à ANALYSE, et la flèche indique que la contrainte tend à devenir proéminente. Les contraintes ANALYSE et REMPLIR appartiennent à la classe des contraintes de fidélité dont l'effet se fait sentir dans tous les composants de la grammaire. Les contraintes de fidélité exigent que l'entrée à la fonction GEN soit identique au candidat choisi par la fonction d'évaluation. Pour assurer ce résultat, les contraintes de fidélité interdisent la troncation ou l'épenthèse de segments. Selon ANALYSE tout segment présent dans une entrée doit être présent dans le candidat de sortie, et selon REMPLIR, aucune épenthèse ne peut se produire.

## (19) FO et cadien

reste	REmplir	N-HAR	ANALYSE	S-CODA	ALIGN
a) rest.			*!	**	
b) res.			**!	*	
c) res.te ✓				*	*
d) re.st		*!			*
e) re.s		*!	*		*
f) re.se	*!				*

La forme de base est *reste* et six candidats possibles sont évalués. Le point indique la syllabation, de sorte qu'en (19d) le candidat est bisyllabique et le noyau de la seconde syllabe est l'occlusive dentale. Le candidat (19f) contient deux segments non-analysés, par contre, un schwa a été inséré comme noyau de la deuxième syllabe. D'autres candidats sont évidemment envisageables, mais ils seraient rejettés par l'une des contraintes de fidélité. En (19) la hiérarchie des contraintes est telle qu'elle place ALIGN-MOT PROS, dans une position où elle sera largement violée parce que dominée par d'autres contraintes. La forme optimale est (19c) qui, parmi tous les candidats étudiés, encourt des violations minimales.

## (20) FO et cadien

reste	REmplir	N-HAR	ALIGN	ANALYSE	S-CODA
a) rest. ✓				*	
b) res.				**!	*
c) res.te			*!		
d) re.st		*!			
e) re.s		*!			
f) re.se	*!				

ALIGN-MOT PROS a un rang supérieur en (20) et le candidat optimal (20a) la satisfait. (20a) l'emporte sur (20b) car (20b) est marqué pour deux violations de la même contrainte.

## (21) FO et cadien

reste	REmplir	N-HAR	ALIGN	S-CODA	ANALYSE
a) rest.				**!	*
b) res. ✓				*	**
c) res.te			*!		
d) re.st		*!			
e) re.s		*!			
f) re.se	*!				

En (21), la place d'ALIGN-MOT PROS est inchangée, mais \*CODA et ANALYSE ont été interverties, ce qui donne la préférence au candidat (21b). Le classement décrit dans (21) pourrait laisser penser que le candidat *re.*, que nous n'avons pas envisagé ici, ressortirait vainqueur dans ce tableau. BINAIRE, une autre contrainte générale est active dans l'élimination de *re.* Cette contrainte postule qu'une syllabe est mimalement bimorphe, ce qui ne serait pas le cas ici.

Ces trois tableaux permettent aussi de constater que \*CODA se déplace dans la hiérarchie, non seulement en cadien, comme c'était déjà le cas en (15), mais aussi en FO. Nous observons bien un changement en cours où le cadien a un rôle que l'on pourrait qualifier d'innovateur, ce qui nous permet de faire des prévisions sur l'évolution possible du français.

## 5. CONCLUSION

La simplification des finales complexes est à l'œuvre aussi bien en FO qu'en cadien qui, sur ce point, ont un comportement identique. Le cadien possède certains traits du FO, mais il est plus radical que ce dernier dans sa préférence pour les syllabes ouvertes. OT nous a permis de caractériser ces similitudes et différences qui sont toutes attribuables au déplacement vers le haut de la contrainte \*CODA dans la hiérarchie des contraintes. Nous avons aussi vu que la notion de contrainte flottante ou simplement la modification du rang de deux contraintes nous permet de rendre compte de façon satisfaisante de la variation observable à l'intérieur d'une même variété de langue. OT permet non seulement de comprendre la variation inter-langue, mais aussi intra-langue, sans postuler que les locuteurs aient à manipuler un grand nombre de grammaires différentes. Ici, il s'agit d'une seule grammaire définie par une hiérarchie pré-déterminée de contraintes, mais dont le rang de certains éléments est susceptible d'être

modifié. \*CODA est l'une de ces contraintes qui joue un rôle de premier plan en cadien et qui gagne de l'ampleur en FO. En guise de conclusion, nous poserons cependant la question suivante: le cadien, langue exclusivement orale, nous indique-t-il la voie que suivra le FO?

## RÉFÉRENCES

- Anttila, A. (1997). Deriving variation from grammar. In: *Variation, Change and Phonological Theory*, F. Hinskens, R. van Hout and L. Wetzels (eds.), John Benjamins, Publishing Co.
- Anttila, A. and Y-M. Y. Cho (1997). Variation and change in Optimality Theory. À paraître dans *Lingua*.
- Archangeli, D. and T. Langendoen (eds.) (1997). *Optimality Theory*. Blackwell, Malden-Oxford.
- Conwell, M. (1961). *Lafayette French phonology: A descriptive comparative and historical study of a Louisiana French dialect*. Unpublished Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania.
- Conwell, M. and A. Juillard. (1963). *Louisiana French Grammar*. Mouton: The Hague.
- Dell, F. (1995). Consonant clusters and phonological syllables in French. In: *French Phonology, Morae, syllables, words*, J. Durand and M.-A. Hintze (eds.), *Lingua* 95, 5-26.
- Ewert, A. (1967). *The French Language*. Faber and Faber Limited, London.
- Gadet, F. (1989). *Le français ordinaire*. Armand Colin, Paris.
- Gadet, F. (1992). *Le français populaire*. Presses universitaires de France, Paris.
- Girard, F. and C. Lyche. (1996a). Les programmes d'immersion en Louisiane. *Språk og Språkundervisning* 2/96, 32-34.
- Girard, F. and C. Lyche. (1996b). L'avenir du cadien. Papier présenté au Congrès *Identités et politiques linguistiques en France et dans le monde francophone*, University of Surrey, 8-9 June 1996. À paraître dans les actes du congrès.
- Inkelas, S., C.O. Orgun and C. Zoll. Exceptions and static phonological patterns: cophonologies vs. prespecification. *Technical Report*, ROA 127, Rutgers University.
- Kiparsky, P. (1988). Phonological change. In: *Linguistic Theory: Foundations*, F. Newmeyer (ed.), 363-415. CUP, Cambridge.
- Laks, B. (1997). Nouvelles phonologies. In: B. Laks et al. (eds.), 3-13.
- Laks, B. et al. (eds.) (1997). *Nouvelles Phonologies*. *Langages* 125.

- Lyche, C. (ed.) (1994). *French Generative Phonology: Retrospective and Perspectives*. AFLS/ESRI.
- Lyche, C. (1994). Government Phonology and *s+C* clusters in French. In: C. Lyche (ed.), 167-190.
- Lyche, C. (1995). The nature of schwa in Cajun French. In: *Papers from the XVth Scandinavian Conference of Linguistics*, I. Moen, H. Gram Simonsen, H. Lødrup (eds.), 350-361. University of Oslo, Oslo.
- McCarthy, J. and A. Prince. (1994). The emergence of the unmarked. Optimality in Prosodic Morphology. *Proceedings of the North Eastern Linguistic Society*, vol II, 333-379. University of Massachusetts, Amherst.
- Montreuil, J.-P. (1994). On prosodization. In: C. Lyche (ed.), 211-238.
- Nagy, N. and B. Reynolds. (1996). Accounting for variable word-final deletion within Optimality Theory. In: *Sociolinguistic Variation. Data, Theory, Analysis*, J. Arnold et al. (eds). CSLI, Stanford.
- Prince, A. and P. Smolensky. (1993). Optimality Theory: Constraint interaction in generative grammar. University of Colorado, Boulder, Ms.
- Pulgram, E. (1961). French /ə/. Statics and dynamics of linguistic subcodes. *Lingua* **10**, 305-325.
- Reynolds, B. (1994). *Variation and phonological theory*. Unpublished Ph.D. Dissertation, University of Pennsylvania.
- Roca, I. (ed.) (1997). *Derivations and Constraints in Phonology*. Clarendon Press, Oxford.
- Thurot, C. (1883). *De la prononciation française depuis le commencement du XVI<sup>e</sup> siècle d'après le témoignage des grammairiens*. Imprimerie nationale, Paris. [1966. Slatkine Reprints, Genève.].
- Valdman, A. (1982). Français standard et français populaire: sociolectes ou fictions? *French Review* **56:2**, 218-227.